

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MINGANIE
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, tenue le 5 décembre 2024 à 18h30 au 62 chemin de la Rivière-Aux -Canards, et conformément au Code municipal, est présente madame le maire, Hélène Boulanger. Mesdames les conseillères Isabelle Plante, Shawna Doucet et Marie-Pierre Gagnon, formant quorum sous la présidence de madame le maire sont présentes en vidéoconférence.

Madame la conseillère France Cloutier est absente.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général et Madame Myriam Lafleur, directrice générale adjointe, greffière-trésorière sont également présents. Madame Lafleur agit à titre de greffière. Monsieur Gravel et madame Lafleur sont en présentiel.

1.0 Ouverture de la séance extraordinaire du 5 décembre 2024

Madame le maire Hélène Boulanger ouvre la séance extraordinaire du conseil du 5 décembre 2024 à 18 h 30 après constatation du quorum.

2.0 Signification de l'avis de convocation

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire de ce 5 décembre 2024 conformément à l'article 153, 2^e alinéa du *Code municipal du Québec*. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil le 26^{ième} jour du mois de novembre 2024. Un avis public annonçant la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2025 et du programme d'immobilisations 2025-2026-2027 a été affiché ce 26^{ième} jour du mois de novembre 2024

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 5 décembre 2024 et constatation du quorum
2. Signification de l'avis de convocation
3. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 décembre 2024;
4. Approbation des prévisions budgétaires pour 2025
5. Approbation du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027;
6. Période de questions;
7. Clôture et levée de la séance extraordinaire du 5 décembre 2024

3.0 Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 décembre 2024

II EST PROPOSÉ par la conseillère madame Isabelle Plante, appuyé par la conseillère madame Marie-Pierre Gagnon et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 décembre 2024 tel que transmis par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière.

Résolution 2024-12-05-3.0

4.0 Approbation des prévisions budgétaires pour 2025

II EST PROPOSÉ par la conseillère madame Shawna Doucet, appuyé par la conseillère madame Isabelle Plante et résolu à l'unanimité d'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025.

Résolution 2023-12-05-4.0

Tableau des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2025 ILE D'ANTICOSTI	
REVENUS	2025
Taxes générales	698 501\$
Taxe au service de la dette	73 417\$
Taxes collecte des matières résiduelles	56 600\$
Taxes services municipaux (sur autre base)	200 000\$
Paiements tenant lieux de taxes	375 027\$
Transferts	96 299\$
Redevances	465 715\$
Imposition de droits	4 000\$
Autres revenus	143 970\$
TOTAL REVENUS	2 113 529\$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	844 232\$
Sécurité publique	145 645\$
Transport	433 838\$
Hygiène de milieu	432 308\$
Santé et bien-être	82 306\$
Aménagement, urbanisme et développement	118 893\$
Loisirs et culture	213 640\$
Frais de financement	38 617\$
TOTAL DES DÉPENSES	2 309 479\$
Excédent (déficit) avant conciliation	(195 950\$)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Amortissement	378 931\$
Financement	
Remboursement de la dette à long terme	(40 800\$)
Remboursement du fonds de roulement	(14 963\$)
Affectations	
Activités d'investissement	
Affectations	(127 218\$)
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION APRÈS CONCILIATION	2 113 529\$

5.0 Approbation du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Marie-Pierre Gagnon, appuyé par la conseillère madame Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'approuver le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Résolution 2024-12-05-5.0

**Tableau des dépenses en immobilisations pour les exercices financiers
2025-2026-2027**

	2025	2026	2027
PROJETS INVESTISSEMENTS	MONTANT	MONTANT	MONTANT
Mise aux normes de sécurité du Barrage Saint-Georges	488 000\$		
GMR Écocentre – Plans et devis	150 000\$		
Serveur informatique	25 000\$		
Construction Centre d'accueil municipal	17 000 000\$		
Équipement et ameublement – Centre d'accueil municipal	200 000\$		
Mise aux normes – Construction usine d'eau potable	8 354 735\$		
Aménagement rue des Olympiades	287 811\$		
Rénovation maisons municipales	35 000\$		
Ajout de lampadaires pour éclairage de rues	15 000\$		
Asphaltage supplémentaire	50 000\$		
Construction caserne de pompier – Plans et devis		400 000\$	
Mise aux normes – Eaux usées – Plans et devis		600 000\$	
GMR Écocentre – Construction et aménagement		1 500 000\$	
Mise en œuvre du plan d'intervention – Conduite eaux potable, eaux usées et chaussée			500 000\$
TOTAL	26 605 546\$	2 500 000\$	500 000\$

6.0 Période de questions

Il n'y a pas de question.

7.0 Clôture et levée de la séance extraordinaire du 5 décembre 2024

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Isabelle Plante, appuyé par la conseillère madame Marie-Pierre Gagnon et résolu unanimement de clôturer la séance extraordinaire du 5 décembre 2024.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, madame le maire Hélène Boulanger lève la séance extraordinaire de ce 5 décembre 2024 à 18 h 35.

Résolution 2024-12-05-7.0

Hélène Boulanger
Maire

Myriam Lafleur
Directrice générale adjointe, greffière-trésorière